



**PROCÈS-VERBAL**  
**DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024**  
**SÉANCE TENUE LE MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023 (TEAMS)**

Présent(e)	Absent(e)		
			<b>Parents</b>
x		Marc-André Cormier	
x		Julie Emond	
	x	Pierre Ornan Audain	
x		Catherine Pelletier	
x		Jonathan Asselin	
x			
			<b>Représentants de la communauté</b>
x		Isabelle Dubé	<b>Personnel</b>
	x	Geneviève Loiselle	<b>Enseignant</b>
x		Sophie Clossey	
x			
x		Sonia Hamel	<b>Personnel professionnel</b>
x		Carolane Houle-Robitaille	<b>Personnel de soutien</b>
x		Mélanie Thériault	<b>Personnel service de Garde</b>

Directrice : Joëlle Houle

---

### **1. Ouverture de la séance**

Ouverture de la séance par monsieur Cormier à 19h09.

### **2. Vérification des présences et du quorum**

Le quorum est atteint.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Cormier fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

RES231220-01

*Sur proposition de madame Dubé et secondé par madame Clossey l'ordre du jour est adopté tel quel.*

### **4. Question de la salle**

Aucun public.

### **5. Adoption et approbation du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2023 (Document inclus au courriel)**

Monsieur Cormier résume aux membres du conseil d'établissement le procès-verbal de la dernière rencontre. Madame Houle profite de l'occasion pour faire un petit suivi des propositions de monsieur Asselin lors de cette précédente rencontre. Les demandes ont été faites au Centre de services pour ce qui est des capsules et à la Ville pour ce qui est des balises et/ou ralentisseurs.

RES231220-02

*Sur proposition de madame Pelletier et secondé par madame Dubé, le procès-verbal est adopté tel quel.*

### **6. Directive visant à interdire l'utilisation d'appareils électroniques pendant les périodes d'enseignement – code de vie**

Madame Houle fait la présentation aux membres du conseil d'établissement d'une nouvelle directive approuvée par le gouvernement le 4 octobre dernier. Cette directive vise à interdire l'utilisation de tout appareil électronique (téléphones cellulaires, iPod, iPad, ordinateur, écouteurs avec ou sans fil et montre intelligente) pendant les périodes d'enseignement dans les écoles primaires et secondaires, ainsi que dans les centres de formation professionnelle. Toutefois, pour les écoles secondaires, les élèves pourront utiliser leurs appareils aux pauses ainsi qu'à l'heure du dîner étant donné qu'ils ont des casiers qui se verrouillent. Question de sécurité. Elle partage aux membres les documents

---

explicatifs ainsi que les modifications apportées au code de vie de l'école et elle fait la lecture du projet de résolution du CÉ à adopter avec modification. Au retour du congé des fêtes, une lettre d'explication sera envoyée aux parents avec le code de vie amendé afin de transmettre l'information. Cette directive sera mise en application à compter du 31 décembre 2023.

RES231220-03

*Sur proposition de monsieur Asselin et secondé par madame Pelletier, le projet de résolution est adopté avec modification.*

## **7. Critères de sélection d'une direction d'établissement**

Après avoir consulté monsieur Cormier, madame Houle suggère aux membres de reconduire les critères de sélection d'une direction d'établissement choisis l'an dernier. Madame Houle partage malgré cela le document afin de vérifier si des corrections sont à apporter. Il est proposé de définir la composition de « l'équipe-école » afin que tous les types de personnel y soient représentés incluant le service de garde.

## **8. Admission et réinscription pour 2024-2025**

Madame Houle survole quelques points du document envoyé par courriel. Elle mentionne aux membres du conseil d'établissement que la première phase d'admission et réinscription était prévue du 27 novembre au 22 décembre 2023, c'était une nouveauté cette année que de devancer la date de la première phase afin de prévoir une meilleure organisation des dossiers et du traitement des demandes avant le début de l'année scolaire prévisionnelle. Toutefois, cette période sera prolongée jusqu'au 12 janvier 2024 dû à la fermeture des écoles dans le cadre de la grève du Front commun. Elle explique les diverses demandes qui sont traitées par le service de l'organisation scolaire ainsi que le délai et le travail que ces demandes peuvent parfois occasionner. En ce qui concerne la planification de la répartition des élèves pour 2024-2025, elle spécifie que c'est une prévision, mais que la possibilité d'avoir un agrandissement avec modulaire est encore discutée au Centre de services. Lors de la prochaine rencontre, au mois de janvier, la documentation pour la planification sera présentée plus en détail. Ces données seront plus représentatives que les années précédentes puisque les inscriptions auront déjà débuté et la réinscription de nos élèves sera complétée. Madame Emond ajoute également qu'il a été discuté au comité de parents que les critères d'admission et réinscription seront plus serrés.

---

## **9. Sorties éducatives**

Madame Houle fait à nouveau la présentation du tableau des sorties et activités éducatives 2023-2024 à la suite d'ajouts au 1<sup>er</sup> cycle. En effet, cinq activités sont ajoutées pour les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. Le cout de celles-ci est également précisé.

## **10. Fonds 8**

Madame Houle fait un petit retour sur notre première campagne de financement. Pour les buches de Noël, elle était très heureuse d'avoir l'aide de ses collègues, mesdames Mélanie et Carolan ainsi que certaines éducatrices du service de garde, car l'organisation de la distribution devait être ordonnée et rapide. Les buches sont arrivées tard dans la journée et ont été livrées en vrac et non par commandes. Nous avons dû mettre les bouchées doubles afin de préparer le tout avant l'arrivée des parents. Madame Houle suggère peut-être une autre méthode de distribution et d'organisation si cette campagne était à refaire. Il y avait également l'enjeu de la congélation qui était à prendre en considération. Toutefois, elle souligne que la collaboration avec monsieur Lemay s'est bien déroulée et qu'il s'est assuré d'effectuer des suivis. De plus, si notre compréhension est bonne, nous aurions fait un profit de 2491\$. En ce qui concerne le 2<sup>e</sup> projet d'embellissement de la cour qui avait été reporté, il est maintenant accepté et assumé entièrement par le Ministère grâce à des montants octroyés et non utilisés par les écoles secondaires. Nous aurons donc un nouveau module de motricité dans la grande cour pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle ainsi que des aires de repos avec des arbres et la devanture de l'école sera améliorée. Aucune de ces dépenses ne sera utilisée par le fond 8.

## **11. Informations de la direction**

### 11.1 AgrÉcoles (horaire et grille-matières)

La planification de la grille-horaire 2024-2025 sera bientôt révisée. Elle sera présentée aux membres un peu plus tard dans l'année. Cependant, madame Houle désire nous informer qu'il y aura probablement des minutes attribuées à agrÉcole dans cette grille-horaire. Comme nous travaillerons en collaboration avec eux pour une période de 3 ans, il est donc important d'intégrer ce temps à l'horaire.

### 11.2 Projet éducatif

Madame Houle aime beaucoup faire un petit suivi régulier sur le projet éducatif. Des rencontres d'accompagnement avec des conseillères en mathématique ainsi qu'en gestion de comportement ont eu lieu dernièrement et tout le personnel concerné est très impliqué est curieux d'apprendre de nouvelles méthodes afin de bonifier leur enseignement et leur gestion de comportement.

### 11.3 Plan de lutte à l'intimidation

Malheureusement, la dernière rencontre avec le Centre de services a été annulée. Madame Houle présente aux membres le document de planification des

---

différentes mesures. Elle précise qu'il y a un ajout au nouveau document du plan de lutte, soit la violence à caractère sexuel. Elle mentionne qu'à l'école nous travaillons actuellement sur la réduction de l'utilisation d'un langage inadéquat chez nos élèves. Il y a bien sûr quelques gestes de violence, mais c'est surtout au niveau du langage que nous devons travailler avec les élèves.

#### 11.4 Nouveau personnel

Madame Myriam Des Granges qui était avec nous en art dramatique nous quittera au retour des fêtes pour assurer son poste à temps complet dans son école. Nous accueillerons Madame Valéry Nault-Baron qui sera avec nous dès le 8 janvier. Madame Justine Gravel assure le remplacement de madame Geneviève Loisel étant en arrêt de travail depuis quelques semaines. Nous avons également Madame Julie Paquin enseignante en 5<sup>e</sup> année qui devrait être de retour à la mi-janvier. Son remplacement est également comblé.

#### 12. Information du président

Aucune information.

#### 13. Information du représentant au comité de parents

Madame Emond résume aux membres les points qui ont été abordés lors de l'avant-dernière rencontre, puisque la dernière a été annulée ;

- Préoccupation des parents face aux journées des portes ouvertes au secondaire ;
- Amélioration au niveau des postes vacants au Centre de services ;
- Amélioration de la gestion au niveau du transport scolaire.

#### 14. Information des enseignants

Madame Clossey soulève aux membres du conseil d'établissement l'excitation de nos élèves face à la grande cachette dans l'école qui aura lieu demain, jeudi le 21 décembre. Il s'agit également de notre première célébration-école de l'année.

#### 15. Information du S.D.G.

Madame Thériault mentionne que le Centre de services se soucie de l'offre de formations au personnel du S.D.G.. Elle prend un petit moment pour revenir sur les activités d'Halloween puisque nous n'avons pas eu la chance de nous revoir depuis. Elle partage également aux membres les activités qui ont été faites pour Noël au service de garde et les activités à venir pour les deux prochaines journées. La mise en place de l'application *HopHop* qui permet de faire préparer son enfant à la fin de la journée est en vigueur depuis le 27 novembre. Comme plusieurs parents ne semblaient pas avoir eu l'information, un nouveau courriel contenant des informations supplémentaires sera envoyé au retour du congé des fêtes. En ce qui a trait à la facturation, madame Thériault reçoit beaucoup de demandes et de questionnement de la part des parents afin de bien la

---

comprendre. Comme le logiciel de facturation est conçu par le Centre de services, que les modifications ne peuvent être faites par l'école, madame Thériault proposera à la table des techniciennes la publication de petites capsules explicatives pour les parents.

**16.** Information du personnel de soutien

Tous les points ont été discutés au fil de la rencontre. Madame Houle-Robitaille profite de l'occasion pour souhaiter un joyeux Noël à tous les membres.

**17.** Levée de l'assemblée

*La séance est levée à 20h46.*

Date de la prochaine rencontre : 24 janvier 2024.

Marc-André Cormier  
Président

Joëlle Houle  
Directrice

---

---